Les Infos de Base

mercredi 20 juillet 2011 volume 14, numéro 29 ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

État de la publication

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase*Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Du nouveau dans Accès Légal : Droit des petites sociétés par actions – Accès aux règles et formulaires

Gaudet Éditeur Itée 5278 rue Nantel Saint-Hubert QC J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 450/443-3642 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca http://www.gaudet.gc.ca/



État de la publication

L'Infobase Lois du Québec et la Statutes of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 29 du 20 juillet 2011.

Les modifications apportées par L.Q. 2011, c. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et entrées en vigueur au 1er juillet 2011 sont également intégrées.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juillet 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

Lorsqu'une loi non encore publiée à la G.O.Q. est intégrée, une note à cet effet le précise.

L'Infobase Règlements du Québec et la Regulations of Québec Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 29 du 20 juillet 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 28 du 16 juillet 2011.

Tous les règlements sous A-3.001, A-12, A-19.1, A-21, A-29, C-48, I-8, Q-2 et V-1.1 qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 août 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient le texte intégral de la G.O.Q., Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 24 du 15 juin 2011, et de la G.O.Q., Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 23 du 11 juin 2011.

L'Infobase Lois annuelles du Québec et la Annual Statutes of Québec Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'Infobase Lois du Canada, et la Statutes of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 15 du 20 juillet 2011.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juillet 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Règlements du Canada et la Regulations of Canada Infobase

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 15 du 20 juillet 2011.

Note: Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 juillet 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'Infobase Lois annuelles du Canada et la Annual Statutes of Canada Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 juillet 2011

Le **Droit des petites sociétés par actions**— **Accès aux règles et formulaires** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011 et contient maintenant quelque 7 935 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* (*pour présidents et secrétaires*) est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 23 juillet 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 24.1-24.13.

Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 12, a. 1.

Loi sur l'administration fiscale, L.R.Q., c. **A-6.002**, a. 69.0.0.7.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 65.

Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, L.R.Q., c. **A-18.1**, a. 220.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants, L.R.Q., c. **A-20.03**, a. 45.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur l'aquaculture commerciale, L.R.Q., c. **A-20.2**, a. 40.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les bureaux de la publicité des droits, L.R.Q., c. **B-9**, a. 12.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10. a. 66.

Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, L.R.Q., c. C-4.1, aa. 72, 314.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, aa. 67, 98.

Charte de la Ville de Québec, L.R.Q., c. C-11.5, ann. C, a. 50.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10. a. 68.

Code des professions, L.R.Q., c. C-26, a. 89.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 69.

Loi sur les coopératives, L.R.Q., c. C-67.2, a. 185.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les coopératives de services financiers, L.R.Q., c. C-67.3, a. 173.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 70.

Loi sur les courses, L.R.Q., c. **C-72.1**, a. 100.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur le curateur public, L.R.Q., c. **C-81**, aa. 12, 24-26.9, 27.1, 28.1, 29, 30, 32, 37, 40, 41, 54, 55, 68, 69, 69.1, 74, 75.1, 76, 76.1-76.4, 77.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, aa. 71-80, 82-91.

Loi sur les décrets de convention collective, L.R.Q., c. **D-2**, a. 22.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, L.R.Q., c. **E-12.01**, a. 36.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les forêts, L.R.Q., c. **F-4.1**, a. 196.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur la liquidation des compagnies, L.R.Q., c. L-4, a. 20.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 93.

Loi sur les pêcheries commerciales et la récolte commerciale de végétaux aquatiques, L.R.Q., c. **P-9.01**, a. 45.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les produits alimentaires, L.R.Q., c. **P-29**, a. 33.5.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur la protection sanitaire des animaux, L.R.Q., c. **P-42**, a. 55.22.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c. Q-2, aa. 53.1, 53.2, 53.4.1, 53.30, 53.31.3-53.31.6, 53.31.7, 53.31.8, 53.31.12, 53.31.12.1, 53.31.13, 53.31.14, 53.31.15, 53.31.16, 53.31.17,

53.31.18.

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, L.Q. 2011, c. 14, aa. 1-13.

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, L.R.Q., c. **R-0.2**, aa. 63, 64.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, aa. 94-95.

Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, L.R.Q., c. **R-2.2.0.1**, a. 3.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 96.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, a. 147.0.6.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 97.

Loi sur les régimes complémentaires de retraite, L.R.Q., c. **R-15.1**, a. 238.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., c. **R-20**, a. 123.

Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 12, a. 4.

Loi sur la santé et la sécurité du travail, L.R.Q., c. S-2.1, aa. 8.2-8.12.

Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.Q. 2011, c. 12, aa. 2-3.

Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., c. **S-4.2**, aa. 19, 51, 99.8, 107.1, 126, 127, 128, 128.1, 129-131, 132.2, 132.3, 133, 133.0.1, 133.2, 133.3, 133.4, 135, 137, 138, 139, 149, 151, 152, 156, 158.1,

161.1, 164, 170, 171, 172, 172.1, 181.0.2, 181.0.3, 181.2, 182.0.2-182.0.4, l'Union des producteurs agricoles, 182.1, 182.3, 182.7, 209, 278, 319, 340, 343, 343.0.1, 343.1, 346.1, 346.2, 346.3, 370.1, 385.7, 385.10, 399, 405, 405.1, intitulé de la section V du chapitre I du titre I de la partie III, 413.1.1, 413.1.2, 431.1, 433.2, 434.1, 490, 491, 492, 498, 500, 530.18, 530.52, 530.61.1, 530.62-530.72.1, 531.

Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux, L.Q. 2011, c. 15, aa. 1-23, 25, 27-31, 34-40, 43, 44, 46-55, 61, 64, 65, 68-80, 82-84.

Loi sur les sociétés par actions, L.R.Q., c. **S-31.1**, a. 349.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10. a. 98.

Loi concernant les services de transport par taxi, L.R.Q., c. S-6.01, aa. 84.4, 84.4.1.

Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en services de camionnage en vrac, L.Q. 2011, c. 9, aa. 21, 22.

Loi sur la transformation des produits marins, L.R.Q., c. **T-11.01**, a. 42.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 98.

Loi sur les transports, L.R.Q., c. T-12, aa. 5, 837.3, 40, 40.1, 47.12, 47.13, 47.13.1, 47.13.2, 47.14, 51, 74.

Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en services de camionnage en vrac, L.Q. 2011, c. 9, aa. 1, 2, 4-10, 17, 18.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Code civil du Québec, L.Q. 1991, c. 64, a. 699.

Loi sur les biens non réclamés, L.Q. 2011, c. 10, a. 63.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les prix du lait de consommation, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 206], ann. A.

Règlement modifiant le Règlement sur les prix du lait de consommation, Décision 9676 du 15-06-11, (2011) 143 G.O. 2, 2587, a. 1.

Règlement sur les contributions des

fédérations et des syndicats spécialisés à l'environnement (1999), L.C. 1999, ch. [R.R.O., c. **P-28**, r. 2], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles, Décision 9640 du 05-04-11, (2011) 143 G.O. 2, 1519, a. 1.

Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 10], aa. 1, 2, intitulé de la sous-section 2 de la section III. 6. 7-8.15.

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, L.Q. 2011, c. 14, aa. 14-18.

Règlement sur la signalisation des sentiers de véhicule hors route, [R.R.Q., c. V-1.2, A.M. 2011-11 du 30-06-11, (2011) 143 G.O. 2, 2369A], aa. 3, 23, 24, 33, 35-38, 40, 45.

Erratum, (2011) 143 G.O. 2, 3337.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, L.R.C. 1985, ch. **P-34**.

Décret transférant du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences la Commission de la fonction publique l'Unité interne de dotation électronique, TR/2011-59 du 20-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1494, nouveau.

Loi canadienne sur la protection de

Règlement sur les carburants renouvelables, DORS/2010-189, aa. 1, 4, 6, 8 (A), 21 (A), 22-23, 25, 28, 31, 32, 34, 39, ann. 1, 2, 4-6, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur les carburants renouvelables, DORS/2011-143 du 29-06-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1429, aa. 1-4, 7-13, 14 (partie), 16-24.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, ch. 27.

Règlement désignant un organisme pour l'application de l'alinéa 91(2)c) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2011-142 du 28-06-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1414, nouveau.

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch. 23.

Décret désignant le ministre de l'Industrie pour l'application de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, TR/2011-60 du 20-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1495, nouveau.

Note: Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.